

Tambour battant



Nouveau !

*Nouveau format pour votre
Tambour Battant*

Un espace détente

Une place du bulletin vous est destinée

Que manger ?

*Nos commerçants vous proposent
des recettes !*







LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, chers administrés,

L'année 2020 a marqué un tournant dans la vie de chacun d'entre nous. La crise sanitaire actuelle et les mesures de prévention et de protection sanitaires modifient considérablement notre façon de vivre et le bon fonctionnement de la vie publique. C'est le cas bien évidemment de Follainville-Dennemont, confronté à ces contraintes qui affectent la convivialité de notre village.

Courage à nos associations privées d'activités. Gardez toute votre motivation et l'envie de proposer de belles animations lors de jours meilleurs.

A l'échelle de la commune, mon équipe et moi-même partageons cette envie de multiplier nos efforts pour recréer du lien entre les individus, en imaginer et en créer de nouveaux.

Ces prochaines semaines, nous présenterons et voterons le premier budget de notre mandature. Ce dernier sera fidèle à nos engagements, un budget raisonné tout en garantissant le maintien de nos ambitions et ce malgré un contexte économique difficile dans cette période d'incertitudes.

Pour cela, j'ai la chance de m'appuyer sur des services municipaux compétents et motivés dans leurs tâches et au service de l'intérêt général.

Malgré cette crise inédite, il nous faut avancer et nous projeter vers l'avenir pour continuer à améliorer votre quotidien et travailler sur des projets futurs.

Ainsi quelques projets devraient se concrétiser dans les prochains mois. Les travaux d'aménagement et de la voirie du quartier des Semistières à Dennemont démarreront au printemps.

Le nouveau plateau multisports à Follainville en lieu et place de l'actuel skatepark verra le jour pour cet été.

Nous franchirons aussi un cap dans l'air du numérique, en effet pour la prochaine rentrée scolaire nous prévoyons la mise en place d'un logiciel en ligne pour les inscriptions scolaires des enfants, les réservations des repas de cantine et des services périscolaires.

Je terminerai cet édito par une touche d'optimisme, que cette année 2021 soit plus que jamais l'année du renouveau et de l'espoir.

En cette année qui débute je vous souhaite à tous, ainsi qu'à vos proches, de retrouver la confiance dans l'avenir.

Sébastien LAVANCIER



INFORMATIONS COMMUNALES



Coordonnées, jours et heures d'ouverture de la Mairie :

Mairie - 2, place de la Mairie - 78520 Follainville-Dennemont - Tél. 01.34.77.25.02

E-mail : mairie@follainville-dennemont.fr

Site : www.follainville-fennemont.fr

Lundi, mercredi, vendredi : de 9h à 11h30 et de 14h à 18h

Samedi : 9h à 11h30 - Fermée le mardi et le jeudi.

Fermeture de la mairie pendant les vacances de Pâques

Durant les vacances de Pâques, la mairie sera fermée le samedi 24 avril 2021.

Le CCAS vous informe

Vous rencontrez des difficultés pour effectuer des démarches administratives. Le CCAS vous propose une aide ponctuelle. Cet accompagnement se fera uniquement sur rendez-vous auprès de Madame Tournant Françoise au 01 34 77 25 02.

Inscriptions sur les listes électorales/ Elections régionales et départementales les 13 et 20 juin 2021

Vérifiez votre situation électorale ainsi que votre bureau de vote à tout moment sur le site « service-public.fr ».

Inscrivez-vous sur les listes électorales en mairie ou par internet sur « service-public.fr » ou par courrier (*formulaire Cerfa n° 12669*02 à télécharger sur « service-public.fr »*) muni de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

A ce jour nous n'avons pas reçu le délai maximum pour s'inscrire en mairie ni sur internet.

Pré-inscriptions et inscriptions scolaires 2021-2022

Attention : cette année, compte tenu des grandes incertitudes qui règnent sur nos effectifs prévisibles lors de la future rentrée de septembre 2021, nous avançons la pré-inscription de vos enfants dans nos différents cycles.

Elles concernent :

1°) pour l'école maternelle « Les Farfadets »

- les enfants nés dans l'année civile 2018 et les nouveaux habitants

2°) pour l'école primaire/élémentaire « Ferdinand Buisson » à Dennemont

- les nouveaux arrivants et les enfants de Dennemont actuellement scolarisés en grande section maternelle accédant au cours préparatoire en septembre 2021

3°) pour l'école primaire/élémentaire « Le Petit Prince » à Follainville

- les nouveaux arrivants, les enfants de Follainville actuellement scolarisés en grande section maternelle accédant au cours préparatoire en septembre 2021.

Les pré-inscriptions seront prises en mairie de Follainville-Dennemont du lundi 22 février au vendredi 19 mars 2021 aux heures habituelles d'ouverture.

Se munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.

Les inscriptions se feront ensuite dans les écoles sur rendez-vous :

- **Inscriptions écoles primaires/élémentaires**, à partir du 10 mai jusqu'aux vacances d'été
 - auprès de la directrice Madame Hénin pour l'école « *Le Petit Prince* » - Tél. 01.30.92.48.64
 - auprès du directeur Monsieur Gosselin (*téléphoner le lundi de préférence pour prendre rendez-vous, jour de décharge du directeur*) pour l'école « *Ferdinand Buisson* » - Tél. 01.34.77.10.06
- **Inscription école maternelle** : du 17 au 26 mai 2021, sur rendez-vous, auprès de la directrice Madame Sussat - Tél. 01.34.77.98.38

INFORMATIONS COMMUNALES

Arrivée d'un nouveau taxi 100% électrique à Follainville-Dennemont

Depuis le début de l'année 2021, un nouveau taxi circule dans Follainville-Dennemont. Sa particularité : 100 % électrique. William Marie, soucieux de préserver l'environnement a misé sur une Tesla, dotée d'une transmission intégrale électrique.

Vous pouvez le contacter au 06 03 42 29 98 – Société Greentaxi



Vous pouvez également joindre Armando Domingues au 06 24 69 45 97, taxi dans notre village depuis de nombreuses années.



Atelier « décoration biscuits »

Comme chaque 4^{ème} mercredi du mois, une animation s'est déroulée sous la halle, pendant le marché. Cette activité, offerte par la municipalité, s'est faite en partenariat avec Sandrine, commerçante sur le marché. Elle a réalisé 80 biscuits à décorer et nous avons accueilli 42 enfants qui ont pu laisser libre court à leur créativité. Les enfants sont repartis fièrement avec leur gâteau coloré, recouvert de sucre, de paillettes et de chamallows et certains, plus gourmands, l'ont dévoré sur place ! Merci à tous de votre participation.



Stop aux déjections canines : un geste simple !

Dans les rues et dans les espaces verts, aux abords de nos écoles, des aires de jeux, derrière l'église, le long de la coulée verte à Dennemont,.... des déjections canines sont de plus en plus fréquentes et dégagent une odeur très désagréable pour les passants et riverains.

Des piétons et notamment des enfants ont eu la très mauvaise expérience de marcher ou de tomber dessus. Pensez à eux !

Les propriétaires ou détenteurs de chiens doivent impérativement procéder au ramassage des excréments de leur animal.



INFORMATIONS COMMUNALES

A chacun sa poubelle !

Les containers ne doivent pas rester sur les trottoirs ou dans la rue ! La poubelle doit être sortie au maximum la veille au soir du ramassage et être rentrée au plus vite après le ramassage. En aucun cas, elle ne doit rester sur la voie publique.

L'article R.644.2 du code pénal précise que « le fait d'embarrasser la voie publique en y déposant ou en y laissant sans nécessité des matériaux ou objets quelconques qui entravent ou diminuent la liberté ou la sûreté de passage est puni de l'amende prévue pour les contraventions de 4^e classe ». Vos containers doivent donc être stockés dans l'enceinte de votre propriété .



La gendarmerie ouvre des permanences dans les villages du Vexin

La gendarmerie de Limay s'installe dans les villages du Vexin. Elle y tiendra des permanences hebdomadaires pour se rapprocher du public. Les communes qui expérimentent cette action sont Follainville-Dennemont, Fontenay-Saint-Père et Drocourt.

Horaires des permanences :

Drocourt : lundi de 14 h à 18 h (mairie)

Follainville-Dennemont : mercredi de 15 h à 19 h (local face au marché, au-dessus de la salle polyvalente)

Fontenay-Saint-Père : vendredi de 15 h à 19 h (mairie)

Lors de ces permanences, les militaires recueilleront les plaintes, via leur ordinateur portable. Ils patrouilleront dans les villages, comme ils le font déjà, et interviendront si besoin. L'idée est d'aller au contact du public.



Passage de la balayeuse

Follainville : lundi 8 mars

Dennemont : mardi 9 mars

Nuisance sonore et aboiement de chiens, ça suffit !



Les aboiements de chien peuvent constituer une nuisance

sonore, qu'ils surviennent de nuit comme de jour. Si un chien aboie régulièrement, s'il aboie en permanence lorsque le propriétaire n'est pas là ou s'il aboie extrêmement fort, un individu est en droit de demander au propriétaire du chien de prendre les mesures nécessaires pour cesser ou atténuer cette nuisance sonore.

En effet, avant de porter plainte, il faudra avertir le propriétaire du chien que ses aboiements vous gênent. Si la situation n'évolue pas, il convient d'envoyer un premier courrier au propriétaire suivi, au moins quinze jours plus tard, d'une mise en demeure. En l'absence d'effet, la mairie doit être contactée afin qu'elle constate la nuisance et dresse un procès-verbal. Si ces démarches n'aboutissent pas, la victime des nuisances sonores pourra alors engager une procédure judiciaire et les magistrats pourront s'appuyer sur le procès-verbal. Selon l'article L. 2212-2- 2° du Code général des collectivités territoriales, les bruits de voisinage sont de la compétence du maire.

A l'approche des beaux jours, rappel général sur les nuisances sonores ; l'article R1336-5 du Code de la Santé publique dit : "aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité."

Pour une bonne entente et une belle harmonie dans le village, merci à tous les habitants de leur vigilance !

ATTENTION!
DÉMARCHAGE FRAUDULEUX

Nous vous invitons à la plus grande vigilance face aux divers démarchages à domicile.

Un de nos habitants a informé la mairie qu'il avait été démarché par une personne pour entretenir sa résidence.

Attention aux escroqueries, souvent ces démarcheurs de société non déclarées ou éphémères, souhaitent être payés en liquide, ne vous délivrent aucune facture et par conséquent, en cas de litige, vous n'aurez aucun recours. Au moindre doute, n'hésitez pas, appelez la mairie ou la gendarmerie.

INFORMATIONS COMMUNALES



Les travaux de la rue de la Pleigne ont enfin repris !

Nous les avons attendus, réclamés et ils sont de retour ! Les travaux rue de la Pleigne sont en cours et devraient être terminés d'ici 5 semaines. Une déviation a été mise en place le temps des travaux.

Les antennes-relais, nouveau cauchemar des communes !

La loi Elan sur le développement du numérique dans les territoires assouplit tellement les règles qu'elle est devenue très conflictuelle entre les maires des communes et les opérateurs de téléphone mobile. Ces derniers font le forcing au détriment de la concertation et du bon sens.

Le gouvernement veut parvenir à une couverture très haut débit pour tous d'ici fin 2022. Pour cela, la loi Elan a réduit considérablement les délais imposés aux opérateurs entre le dépôt de leur dossier d'information auprès des maires et le dépôt de leur demande d'autorisation d'urbanisme pour implantation d'une antenne de radio télécommunication.

La loi a réduit également le délai pour le début des travaux, aussi les opérateurs ont pris à bras-le-corps ce désir d'accélérer leur déploiement sur nos territoires et ils ont engagé un véritable bras de fer avec les communes.

Nous concernant, l'opérateur de téléphonie mobile **Free** a décidé unilatéralement d'implanter sur le village de Follainville un pylône rue Jules Ferry dans le champs après la sapinière, et cela en dépit du bon sens et sans concertation ni même écoute possible de la part de ce dictat de la télécommunication.

Un scandale !! cet ouvrage très disgracieux sera implanté à l'entrée du village et dans le périmètre des 300 mètres autour de l'église et bien en dépit des règles d'urbanisme contraignantes et compliquées que ces services peuvent imposer aux particuliers en matière d'urbanisme. Ce projet a obtenu un « avis favorable » des bâtiments de France et des services de l'état. A ne rien y comprendre....

Après avoir écoulé tous les recours possibles, nous sommes résignés comme de nombreuses communes au national à voir pousser à l'avenir dans notre environnement et nos paysages ce type d'ouvrage.

Alors certes, de nos jours, la téléphonie mobile est un service auquel chaque concitoyen doit avoir accès librement et sans contrainte.

Mais que ces opérateurs prennent le temps de discuter et de travailler avec les élus. Qui mieux que nous, les élus sommes les plus à même de connaître notre territoire et de proposer des emplacements répondants aux caractéristiques techniques de ces ouvrages tout en conservant l'intégration paysagère de nos villages et de nos territoires.



INFORMATIONS PRATIQUES

Collecte des encombrants : nouveau service pour les communes de moins de 2 500 habitants

Depuis le 1^{er} août elle s'organise à domicile, sur rendez-vous au 0 800 403 640 (*n° vert gratuit*) appel du lundi au vendredi de 10h à 14h et de 15h à 18h.

Ce service ne concerne que les équipements de la maison non dangereux et non toxiques : mobilier, literie, ferrailles, éléments de menuiserie, vélos, poussettes...

Modalités de dépôt :

La veille au soir ou le matin même avant 6 h

Devant chez vous, sans gêner la circulation piétonne

Présence obligatoire

Seuls les encombrants enregistrés seront collectés

Chaque encombrant ne doit pas dépasser 2 mètres, 50 kg, 1 m³.

Quantité par collecte : 50 m³ par collecte dans la limite de 15 m³ par an et par foyer.

Encombrants refusés :

- Equipements sanitaires (toilettes, lavabos...),
- Pneus
- Déchets toxiques (peintures, solvants...)
- Déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E),
- Déchets de travaux des particuliers (gravats, décombres déchets verts)

Les solutions alternatives :

- Les ressourceries
- Le don
- La revente
- La reprise du « 1 pour 1 » dans les magasins d'électroménager
- Borne textile Le Relais
- Les déchèteries

Attention : le dépôt sauvage expose tout contrevenant à une amende de 5e classe, d'un montant de 450 €.

Collecte des déchets verts, attention, changement de calendrier !



La collecte des déchets verts a changé. La Sotrema ne passera plus que toutes les 2 semaines, le vendredi après-midi. A compter du 5 avril, les déchets ménagers et les déchets verts seront ramassés les semaines paires et les déchets ménagers et les recyclables seront collectés les semaines impaires. Les déchets ménagers et recyclables doivent être sortis la veille au soir et les déchets verts, le matin avant 12 h. Pour les encombrants, voir l'article ci-dessous.



INFORMATIONS VENUES D'AILLEURS

Assistantes Sociales

Le Secteur d'Action Sociale de Limay 8-10 avenue de la Paix n'est plus accessible par téléphone.

Désormais, il faut appeler la plateforme « allô solidarités » au 01 30 836 836, numéro unique pour s'informer, réaliser ses démarches, bénéficier d'un accompagnement personnalisé, se renseigner sur ses droits, insertion, logement et enfance.

Des professionnels du Conseil Départemental vous répondent du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 16h30.



Habiter mieux, rénovation énergétique, tout un programme d'aides

Avec le Parc naturel du Vexin français :

Dans le cadre de son Plan Climat Énergie et en partenariat avec l'Agence Départementale d'Information sur le Logement

(ADIL), le Parc propose chaque mois **des permanences d'information sur l'habitat**.

Ces permanences, qui ont lieu sur rendez-vous le dernier mardi de chaque mois, permettent aux habitants du Vexin de bénéficier de **conseils gratuits (juridiques, financiers, énergétiques et architecturaux)** indépendants de toute démarche commerciale. Espace Conseil Pôle éco-construction et rénovation du Vexin français – Vigny (95)

Prise de contact au 01 34 48 65 96 ou par mail : ie@pnr-vexin-francais.fr

Avec Soliha (sous conditions de ressources) :

Menez vos travaux de rénovation énergétique en toute sérénité ! Avec l'accompagnement « Habiter Mieux », un expert est à vos côtés, tout au long de votre projet.

Financez vos travaux et réalisez des économies d'énergie ! Avec les aides « Habiter Mieux », le montant de votre rénovation énergétique peut être couvert jusqu'à 75 %.

Contactez SOLIHA Yvelines Essonne : 01 39 07 78 51 - contact.yvelines@solihha.fr

+ d'infos sur yvelines.fr/habiter-mieux - **Vérifiez l'éligibilité de vos revenus : monprojet.anah.gouv.fr**



Le Parc naturel régional du Vexin français vous propose...

- Des ateliers jardinage,
- Des ateliers pour enfants pendant les congés scolaires,
- Des subventions pour l'achat de haies et d'arbustes,
- Des conseils dans tous les domaines de l'environnement, de

la restauration du patrimoine, du tourisme, du développement économique...

- Comment faire des économies d'énergie dans votre habitat,
- Des expositions, une boutique de produits du Vexin...

Retrouvez tous les renseignements, les coordonnées des personnes à contacter sur le site <http://www.pnr-vexin-francais.fr/>





RÉDUCTION DES DÉCHETS DÈS LE 1^{ER} JANVIER 2021, LA COMMUNAUTÉ URBAINE ÉTEND SON OFFRE DE COMPOSTEURS À L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE



**Vous habitez
une des 73
villes* de la
communauté
urbaine et
possédez un
jardin
individuel ?**

Vous souhaitez...

- réduire vos ordures ménagères ?
- valoriser vos déchets verts ?
- augmenter la fertilité du sol de votre jardin ?
- profiter d'un engrais naturel gratuit ?
- faire un geste pour l'environnement ?

**Passez au compostage en faisant
l'acquisition d'un bac !**

* Liste des communes membres sur gpseo.fr

Infos pratiques et modalités d'acquisition au dos



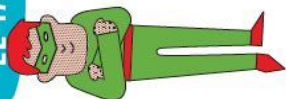
LE BAC



Modèle en bois
Contenance
400 litres

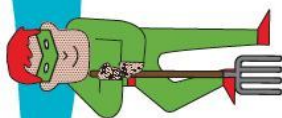
LE TARIF PRÉFÉRENTIEL

- Prix unique 20 € *



LES + DU NOUVEAU DISPOSITIF

- Une simplification de la démarche
- > Réservation et paiement en ligne sur gpseo.fr
- Une flexibilité dans la prise de rendez-vous
- > Plusieurs jours, horaires et points de retrait.
- Une initiation gratuite au compostage
- En bonus : un guide pratique et un bio-seau remis le jour du retrait.



À partir du 1^{er} janvier 2021
Je réserve mon
composteur et je paie
en ligne sur gpseo.fr

À partir du mois de mars 2021
Je viens retirer mon
composteur à la date, heure
et lieu choisis au moment de
la commande.

Compostez, la nature vous le rendra !

Le compostage est un processus qui transforme les matières vivantes en engrais naturel. Des millions d'organismes vivants décomposent la matière et la transforment en éléments nutritifs pour les plantes. Plutôt que de les mettre à la poubelle, valorisez vos déchets verts et vos déchets de cuisine, la nature vous le rendra !



La communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise vous accompagne et répond à vos questions sur : compostage@gpseo.fr

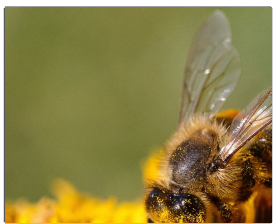
* Coût réel 61 €, soit 41 € pris en charge par GPS&O

PETITES ANNONCES DIVERSES

Vous repérez un essaim d'abeilles.

Vous souhaitez déguster et acheter du miel de Follainville,

Appelez Patrick ou Fanfan au 06 78 98 34 68 (19 rue du bois 78520 Follainville)



Particulier loue à Follainville-Dennemont, T2, 2^e étage, 50 m² sous comble.

500 € mensuel + 20 € charges.

Chiens et chats non acceptés.

Libre de suite.

Laisser coordonnées en mairie qui transmettra.

A vendre : plusieurs modèles de gramophones à cylindre pavillon, valise + disques cylindres.

Matériel pêche à la mouche, leurres, moulinets et cannes.

Jean-Paul Lugot, 15 rue Anatole France

Tél. : 06 70 45 59 97

A vendre :

- 4 roues (jantes + pneus) 185/60 R15 : 40 € les 4

- 1 roue (jante + pneu neuf) 175/65 R14 82T : 20 €

Tél. : 06 19 15 29 45

Tricoteuse acharnée vend bonnets et serre-tête, aucune pièce n'est identique.

Prix à l'unité : 1 € - Tél. : 06 05 47 01 75



OFFRES / DEMANDES D'EMPLOIS

FOLLAINVILLE

Je suis une jeune fille de 16 ans qui propose de garder vos enfants à votre domicile, je saurai prendre soin d'eux et leur proposer des jeux calmes pour les occuper.

Je suis disponible le vendredi soir, samedi et dimanche en journée et en soirée.

N'hésitez pas à m'appeler au 06 89 77 09 66

DENNEMONT

Je m'appelle Maïlys, j'ai 17 ans, je propose mes services en tant que baby-sitter.

Je suis disponible sur Follainville-Dennemont.

Vous pouvez me joindre au 06 23 83 89 04

DENNEMONT

Jeune retraité sérieux cherche petits travaux d'entretien, jardinage, peinture, papier peint et autres travaux divers. Me contacter au 06 58 37 19 70

Nous rappelons que tous les annonceurs doivent s'engager à respecter le Code du Travail

La commune de Follainville-Dennemont dégage toute responsabilité si tel n'était pas le cas

2 MOIS SONT PASSÉS....

1^{er} décembre : illumination de la halle



marché du 23 décembre :
photo avec le père noël et
distribution de vin chaud
pour les grands



les commerçants du village et du marché



2 MOIS SONT PASSÉS....

marché du 27 janvier : atelier pour enfants, décoration biscuits



2 MOIS SONT PASSÉS...

réfection de la chaussée et des trottoirs rue de la pleigne



réalisation
de la voirie
rue
des
carrières

2 MOIS SONT PASSÉS....



février 2021.
la seine déborde et gèle



INFORMATIONS DE NOS ASSOCIATIONS

Association « Groupe d'Animation Rurale (GAR) »

« Le GAR, Groupe d'Animation Rurale, vous propose des activités pour garder un lien social, mais vu le contexte actuel, nous pensons fortement à tous nos adhérents, l'arrêt de nos activités reste d'actualité.

Un rapport d'assemblée générale, si nous pouvons l'appeler comme cela... a été fait à la façon COVID, c'est-à-dire en distanciel.

En espérant vous retrouver au plus vite avec le sourire, la santé et la bonne humeur.

Karine Ténégal, Présidente du GAR' ».

Le Club de l'Amitié nous communique :

Nous espérons que vous allez bien en ces jours mouvementés, portez vous bien et soyez prudents.

Nous vous confirmerons la date de notre assemblée générale dès que nous le pourrons.

Le club est à la recherche d'un ou plusieurs responsables de marche car Robert désire prendre un peu de recul, prévenir Sylviane si vous voulez vous présenter, ce serait dommage que tout s'arrête en si bon chemin. Nous pensons toujours à nos repas et sorties qui seront prévu en 2021.

Notre séjour à Lyon est reporté du 14 au 16 avril 2021. Si vous voulez vous inscrire, il reste quelques places, nous verrons en fonction des règles sanitaires si cela est possible ou pas.

Fontenay amitiés sortie Cherbourg reportée au 23 et 24 septembre 2021.

Avec l'ICA, Monsieur Alain Lechevallier

Le voyage de la Toscane est reporté du 10 au 17 juin 2021.

Le voyage : les cyclades Iles grecques en 2022.

Association « Les jardins partagés »

A l'approche du printemps, les jardiniers des Jardins Partagés de Follainville-Dennemont sont en quête d'outils de toutes sortes pour les aider à préparer les parcelles potagères qui accueilleront les semis et plantations aux beaux jours.

Ils donneront une deuxième vie à du matériel ou à des objets qui parfois encombrant vos greniers ou garages, par exemple des pots en terre, des jardinières ou des bacs, dont vous n'avez plus l'utilité.

Ils sont aussi preneurs de semences, boutures et plants variés. S'ils sont en trop pour vous, ils nous seront bien utiles !

Les jardiniers vous donnent rendez-vous le dimanche matin aux jardins partagés, 31 chemin du Bel Air. Contactez-les avant sur jardinspartagesfd@gmail.com ou au 06 85 81 64 96. Ils sont aussi prêts à venir chez vous pour récupérer les outils ou le matériel, si vous ne pouvez pas vous déplacer.

Association théâtrale « Vexin en scène »

L'association « Vexin en scène » espère toujours pouvoir offrir à la population de nos villages un spectacle théâtral autour de Courteline le dimanche 11 avril si les conditions sanitaires bien sûr le permettent.

Soyons optimistes et espérons nous retrouver bientôt !!

Association de chasse « ACCFT »

Les prochaines dates de battues sur le territoire de Follainville-Dennemont sont fixées aux dimanches 21 et 28 février 2021.

INFORMATIONS DE NOS ASSOCIATIONS

Découvrir et pratiquer la voile à Dennemont !

Le Cercle de Voile propose de faire découvrir la voile loisir et compétition à des jeunes de 16 à 25 ans. Nul besoin de posséder un bateau pour cela, simplement l'envie d'apprendre, de l'énergie et de la bonne humeur.

Les activités reprendront en avril. Vous pouvez d'ores et déjà vous faire connaître auprès de Laurent, notre responsable sportif, par un mail à responsablesport@cvdennemont.fr

La "coupe de printemps" aura lieu le dimanche 11 avril toute la journée.

Recherche « généalogie »

Réouverture de la « généalogie » quand les conditions sanitaires le permettront.

Contactez Sylviane au 06 82 32 52 74

Association « Saint Martin »

L'assemblée générale aura lieu le samedi 13 mars à 14h30 à la Maison Pour Tous.

Le CPAFD vous informe :



Carnaval le dimanche 7 mars 2021



Chasse aux œufs le dimanche 11 avril 2021

Pâte à tartiner de Livarot & pommes caramélisées au Calvados

par Céline et Franck, fromagers du marché

Ingrédients pour 8 personnes :

- 1 Livarot AOP au lait cru
- 300 gr de crème liquide 35 %
- 300 gr de pommes Golden
- 6 cl de Calvados
- 80 gr de beurre
- 60 gr de sucre cassonade
- 8 gr de maïzena



Préparation

- 1) Dans une casserole, faites chauffer la crème à feu doux et ajoutez le fromage préalablement découpé en petits morceaux sans le décroûter.
- 2) Laissez fondre doucement tout en mixant avec un mixeur plongeur.
- 3) Parallèlement, épluchez les pommes, découpez-les en petits cubes réguliers et faites-les revenir à la poêle dans le beurre fondu bien chaud. Lorsque les pommes commencent à colorer légèrement, versez en pluie fine le sucre Cassonade. Laissez caraméliser et flambez avec le Calvados.
- 4) Débarrassez et réservez à température ambiante.
- 5) Délayez la maïzena dans un peu d'eau et liez le fromage bien chaud, laissez cuire 3 à 4 minutes puis débarrassez dans un saladier.
- 6) Incorporez les pommes caramélisées et laissez refroidir.
- 7) Servez dans un joli bol accompagné de quelques gressins aux céréales.

Petits conseils

Utilisez cette pâte à tartiner à l'apéritif ou sur un plateau de fin de repas. Il est aussi possible de déglacer la poêle de cuisson d'une viande ou d'un poisson et d'y ajouter un peu de crème afin d'obtenir une sauce savoureuse et parfumée.

COIN DÉTENTE

Mots mêlés :

E	S	S	A	V	E	R	C	S	S	I	K	S
E	S	N	O	I	T	A	T	S	T	A	D	E
O	R	P	S	E	T	S	I	P	E	L	D	T
E	U	E	F	I	S	S	A	M	L	T	R	T
I	E	N	G	A	T	N	O	M	A	I	A	E
K	T	T	S	N	O	T	A	B	H	T	Y	L
S	I	E	L	N	I	P	L	A	C	U	O	F
E	N	U	U	E	S	U	E	M	A	D	V	I
L	O	U	G	L	A	C	E	D	C	E	A	T
E	M	I	E	E	D	R	O	C	I	I	S	R
T	E	H	C	N	A	L	A	V	A	U	P	A
N	S	E	T	T	E	U	Q	A	R	R	G	T
E	U	D	N	O	F	P	R	U	E	I	K	S

TARTIFLETTE
 AVALANCHE
 MONITEURS
 RAQUETTES
 ALTITUDE
 CREVASSE
 MONTAGNE
 SAVOYARD
 STATIONS
 CHALETS
 DAMEUSE
 TELESKI
 BATONS
 CORDEE

FONDUE
 MASSIF
 PISTES
 SKIEUR
 ALPIN
 GLACE

GUIDE
 NEIGE
 PENTE
 LUGE
 SKIS
 PIC



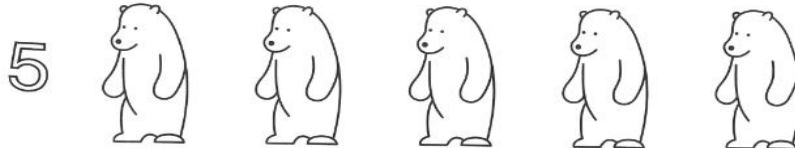
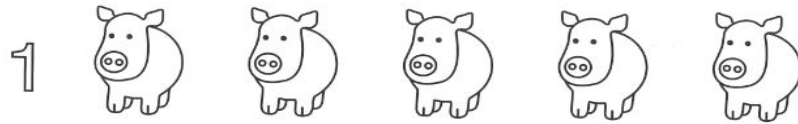
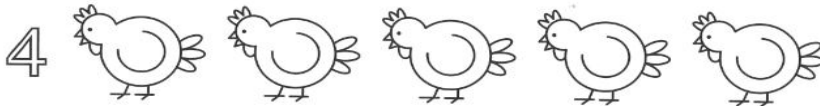
Trouve les 10 différences entre ces deux dessins



COIN DÉTENTE

Sais-tu compter ?

Colorie le nombre d'animaux correspondant au chiffre qui figure au début de chaque rangée



COIN DÉTENTE

Sudoku

		1		6		4		
	4	7	5		1	6	3	
		2	4	8	5	9		
5	9						8	3
	7			5			9	
3	2						4	7
8				2				6

8	9		3	6	7		5	2
				4				
		6				9		
	1	7				5	2	
	8						6	
				8				
2			9		4			5
	6	8		5		7	9	
		1				2		



Follainville
Dennemont

www.follainville-dennemont.fr



Follainville-Dennemont Actu

Le Tambour Battant est édité par la commune de Follainville Dennemont Directeur de la publication : M. Sébastien LAVANCIER

Imprimé par nos soins Ne pas jeter sur la voie publique Tous droits réservés.

